



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Section du Morbihan
62 Avenue de la Marne 56100 Lorient
Tél. :02.35.04.40 fax :02.97.62.08.48
email : pjj.bpl@snpespjj-fsu.org



Fédération Syndicale Unitaire

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2008

LORIENT le 15 décembre 2008

Les personnels de la PJJ, réunis en assemblée générale ce jour de grève, dénoncent le traitement réservé à la jeunesse de notre pays.

Aujourd'hui, les mesures gouvernementales décidées ou à venir constituent une attaque du système d'éducation français et représentent un recul sans précédent d'une orientation politique basée sur des valeurs humanistes.

A ce stade, les différents secteurs impliqués dans l'œuvre d'éducation sont pris pour cible avec pour conséquence la dénaturation de leurs missions et la remise en cause de leurs savoirs faire.

Les attaques menées sur le service public d'éducation se traduit à la PJJ , dans le cadre du Projet Stratégique National par :

- l'abandon des mesures civiles au profit des conseils généraux et la prise en charge exclusive des mesures pénale par la PJJ,
- l'abandon des prises en charge jeunes majeurs,
- les fermetures programmées d'hébergements collectifs et individualisés,
- les fermetures de postes dans les services de milieu ouvert et d'insertion avec l'arrêt du recrutement de professeurs techniques,
- la réorganisation administrative occasionnant fermetures et délocalisation de services,

- l'application au niveau du ministère de la justice de la RGPP avec la mise en place de plates formes de gestion qui conduiront à terme à de nouveaux dégraissages et de nouvelles attaques sur les conditions de travail.

Pour parachever cette politique de casse d'un service public d'éducation au sein de ministère de la justice, les proposition du rapport Varinard viennent sceller le sort de l'institution PJJ comme direction autonome lorsque l'on sait que son existence est intimement liée aux fondements de l'ordonnance de 45 que ce rapport s'emploi à faire disparaître.

Pour nous, professionnels de l'action éducative auprès des mineurs les plus en difficultés, ces mesures et ces propositions sont inacceptables car elles représentent une remise en cause de l'essence même de notre métier.

C'est pourquoi, nous appelons les professionnels, les militants associatifs, les citoyens à nous rejoindre aujourd'hui pour nous opposer à cette politique régressive.

Dés aujourd'hui nous appelons à nous rejoindre dans un mouvement large réunissant ceux qui partagent ces valeurs humanistes et progressistes pour qu'ensemble nous puissions contribuer à faire échec à cette politique rétrograde.

En ce sens, nous travaillons à un appel pétition qui reprendra notre revendication de maintenir et développer le primat de l'éducation sur la tentation du tout sécuritaire. Cette exigence est d'autant plus forte que le contexte de crise que nous traversons nécessitera demain plus de solidarité envers ceux qui sont les plus fragiles et les plus exposés à l'exclusion.